

tre : *Beaucoup de rois, de princes, de ministres, d'hommes puissants ont DÉFILÉ devant moi.* (Chateaub.) *Il se plait à FAIRE DÉFILER devant nous le cortège des beautés illustres, des reines puissantes.* (Sto-Beuve.)

— Activ. *Défiler la parade*, Défiler après la parade.

— Fam. Mourir. — Se défilir v. pr. Être, devenir défilé : *Mon aiguille se DÉFILE à chaque instant. La soie une fois rompue, toutes les perles se DÉFILENT.* (Beaumarch.)

— Fam. *Le chapelier se défile*. Toutes ces personnes meurent successivement.

— Art milit. Se mettre à l'abri de l'ennemi : *SE DÉFILER des batteries ennemies.*

**DÉFILER** (dé-fil-é) — rad. *défilé*, v. s. m. Action de défilé, en parlant des troupes : *Assister au DÉFILER.* On écrit plutôt *DÉFILE*.

**DÉFILEUR** s. m. (dé-fil-é) — rad. *défiler*. Pêche. Nom que l'on donne aux bâtiments de pêche pour la morue, qui sont presque continuellement sous voiles et préparent leur pêche à bord.

**DÉFILEUSE** s. f. (dé-fil-é) — rad. *défiler*. Techn. Première pile du moulin, dans laquelle on jette les chiffons destinés à faire du papier.

— Adjectif. *Pile DÉFILEUSE.*

**DÉFINI**, **IE** (dé-fin) part. passé du v. Définir. Déterminé par une définition : *Ce mot est DÉFINI dans les dictionnaires.*

— Par ext. Déterminé, expliqué, marqué avec précision : *Un nombre DÉFINI. Un sens bien DÉFINI. Les révolutions qui n'ont rien de passées, celles dont le but est arrêté et le résultat déterminé.* (L. Blanc.) *L'homme et l'écrivain, chez Voltaire, sont parfaitement DÉFINIS et connus.* (Sto-Beuve.) *Les autres arts imposent à l'esprit des créations DÉFINIES; la musique est infinie dans les tons.* (Bala.) *Dans tous les genres, les bons bien DÉFINIS sont le secret des succès durables.* (V. Cousin.) *Aucune idée n'est claire dans notre esprit si elle n'est distincte, ni distincte si elle n'est DÉFINIE.* (J. Simon.)

— Dr. canon. Décidé, arrêté par l'autorité compétente : *Dogme DÉFINI par un concile.* *Ce qu'a dit saint Augustin est DÉFINI dans le second concile.* (Boss.)

— Gramm. Se dit d'un mot employé dans un sens particulier et déterminé. *Article DÉFINI*, celui qui ne s'emploie qu'avec un nom qui désigne un objet individuellement déterminé : *Le, la, les* sont des articles DÉFINIS; un, une, des, articles indéfinis. *Passé DÉFINI*, Temps qui exprime une action faite dans un temps déterminé et complètement écoulé, comme : *Je le vis hier.* *Mot DÉFINI*, Mot dans lequel sont déterminées les circonstances de temps, de personne et de nombre : *L'indéfini* est un mot DÉFINI, l'infini un mot indéfini.

— Bot. Se dit des étamines quand leur nombre ne dépasse pas douze et se montre constant dans une espèce donnée. *l'Inflorescence DÉFINIE*, Celle qui a lieu lorsque la tige se termine par une fleur qui porte à la base de son pédicelle deux bractées opposées.

— Minér. *Proportion DÉFINIE*, Celle qui, dans les substances naturelles, offrent des rapports simples, d'un atome à un, à deux, à trois, etc.

— s. m. Objet défini, déterminé par une définition : *Vous voulez que je substitue la définition à la place de l'usage.* (Pascal.)

— s. m. Ce qui est défini, précisé, déterminé : *Le DÉFINI et l'Indéfini.*

— Antonymes. Indéfini, vague, indéterminé.

**DES AUBES HONORUM ET MALORUM**, ouvrage philosophique de Cicéron. V. FINS DES BIENS ET DES MAUX.

**DÉFINIR** v. a. ou tr. (dé-fin-ir) — lat. *definire*, de *finis*, fin, terme). Donner la définition de : *On DÉFINIT le triangle une figure qui a trois côtés et trois angles.* (Acad.) *On peut DÉFINIR l'esprit de la politesse, on ne peut en fixer la pratique.* (La Bruy.) *DÉFINIR une chose, c'est la séparer de l'infini.* (A. Marlin.) *Si l'amour n'est qu'une crise, on peut DÉFINIR la Loire une inondation.* (Michelet.) *On connaît Dieu facilement, pourvu qu'on ne se contraigne pas à le DÉFINIR.* (J. Joubert.) *On a DÉFINI l'avocat : un homme qui prend les intérêts de la veuve et le capital de l'orphelin.* (Le Figaro.) *Nous DÉFINISSONS l'ordre, l'équilibre parfait entre la liberté et l'autorité.* (E. de Gir.) *DÉFINIR clairement l'imagination, ce serait remonter à la cause des passions.* (De Couston.) *On ne peut connaître DÉFINIR des êtres, qu'en les distinguant; on ne distingue qu'en comparant.* (F. Pillon.)

— Je définis la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents sont ce qu'il plait au prince, ou s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître.

— Fixer, déterminer, préciser, indiquer : *DÉFINIR le temps où telle chose se fera. DÉFINIR le lieu dans lequel telle chose est arrivée. Les lois humaines DÉFINISSENT les droits et les devoirs des hommes dans l'état de société.* (Beauchêne.)

— Absol. : *Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien DÉFINIR et à bien PEINDRE.* (La Bruy.) *La nécessité de DÉFINIR n'est que la nécessité de voir les choses sur lesquelles on*

veut raisonner. (Condill.) *Classer et spécifier, c'est DÉFINIR; DÉFINIR, c'est faire un double jugement.* (B. Alaux.) *Qu'est-ce que DÉFINIR? C'est décrire, c'est dessiner avec des mots ce que l'esprit seul aperçoit.* (J. Joubert.)

— Définir un mot, En déterminer la signification : *Recueillir DÉFINIR les mots d'une langue et en fournir des exemples tirés du bon usage, c'est le propre d'un dictionnaire.* (Racine.)

— Définir une personne, Déterminer quel est son caractère, quelles sont ses qualités : *On DÉFINIT les hommes par la partie qui domine en eux.* (Boss.) *Plus on pise est homme-la, moins on parvient à le DÉFINIR.* (A. Karr.)

— Dr. canon. Décider : *Les conciles ont DÉFINI ce dogme.*

— Se définir v. pr. Être défini : *Tel homme un aptitude à profiter des occasions pour parler et pour agir.* (Vauven.) *Le bonheur se sent et ne se DÉFINIT point.* (La Rochef.-Doud.) *L'élève engendre d'abord et spontanément le fait, le fait, reconnu ensuite par la pensée qui lui a donné l'être, se rectifie peu à peu et se DÉFINIT conformément à son principe.* (Froudh.)

— Expliquer sa propre nature, son propre caractère : *Laissez-les un peu se DÉFINIR eux-mêmes.* (La Bruy.) *SE DÉFINIR, c'est exister.* (Froudh.) *Je ne connais rien de plus malaisé que de se DÉFINIR et de se résumer en personne.* (G. Sand.)

**DÉFINISSABLE** adj. (dé-fini-sa-ble) — rad. *définir*. Qui est susceptible d'être défini : *Il y a des choses qui ne sont pas DÉFINISSABLES.*

— Antonyme. Indéfinissable.

**DÉFINISSEUR** s. m. (dé-fini-seur) — rad. *définir*. Celui qui définit, qui aime à donner des définitions : *Locke est un grand DÉFINISSEUR et un mauvais logicien.* (Nap. IV.)

**DÉFINITEUR** s. m. (dé-fini-teur) — bas lat. *definitor*, de *definitus*, part. passé du v. *definire*, définir). Celui qui, dans certains ordres, a pour mission d'assister le général ou le provincial, dans l'administration des affaires de l'ordre : *Il parvint, malgré des courants jaloux, à être élu DÉFINITEUR de sa province.* (J.-J. Rouss.)

— Encycl. Dans l'ordre de Saint-François et dans d'autres ordres religieux, on appelle *definitors* des religieux choisis pour former un chapitre appelé *definitore*, ou se régissent les plus importantes affaires de l'ordre. Les *definitors* sont divisés en généraux et provinciaux; ces derniers ont leur pouvoir plus limité que les autres, qui forment toujours auprès du général une espèce de conseil ou de tribunal, ayant des attributions et des droits fort étendus.

**DÉFINITIF**, **IVE** adj. (dé-fini-tif, -ive) — lat. *definitivus*, du préf. *de*, et de *finis*, fin). Qui termine une chose, qui ne permet plus de modification ultérieure : *Un règlement DÉFINITIF. Une résolution DÉFINITIVE. Un arrêt DÉFINITIF. Evitez ces esprits DÉFINIS, qui prononcent des arrêts DÉFINITIFS sur toutes choses.* (St-Evrem.) *Rien n'est DÉFINITIF sur la terre.* (E. Const.) *La futilité d'une langue n'est jamais DÉFINITIVE.* (E. Littré.) *Le gouvernement de Louis XIV a paru le premier uniquement appliqué à certains affaires comme un pouvoir à la fois DÉFINITIF et progressif.* (Guizot.) *En France, le provisoire est DÉFINITIF.* (Balz.)

— Jurispr. Jugement définitif, Jugement qui statue sur le fond.

— s. m. Ce qui est définitif : *Les vivants voient l'infini; le DÉFINITIF ne se laisse voir qu'aux morts.* (V. Hugo.) *Le mouvement est la loi de l'esprit humain; le DÉFINITIF est le rêve de son orgueil ou de son ignorance; Dieu est un but qui se pose sans cesse plus loin à mesure que l'humanité s'en approche.* (Lamart.)

— Antonyme. Provisoire, provisionnel.

**DÉFINITION** s. f. (dé-fini-ti-on) — lat. *definitio*, de *definire*, définir). Énonciation des qualités propres d'un objet, qui le font connaître en le distinguant de tout autre objet : *Une DÉFINITION exacte. Une DÉFINITION claire. Trouver une DÉFINITION. La DÉFINITION est le plus souvent une opération fort difficile. Le vin et les passions rendent fausse cette DÉFINITION d'Aristote : l'homme est un animal raisonnable.* (Cyrano de Bergerac.) *Nommer un roi père du peuple est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa DÉFINITION.* (La Bruy.) *Les DÉFINITIONS sont les préliminaires de toute espèce de science.* (Pindl.) *Dans ses opérations, le logicien part d'une opération et d'une méthode pour diriger l'esprit dans la recherche de la vérité.* (D'autre part, une définition doit être l'abrégé d'une science tout entière; les grands esprits la construisent avec dix mots. L'exposé descriptif de la science a uniquement pour objet d'initier à son étude ou de la faire comprendre aux intelligences rebelles. Toutefois, il ne faut pas confondre la définition avec la démonstration. La première, en effet, constate, affirme et ne prouve point, tandis que la seconde se propose de prouver, et signale le rapport qui existe entre un sujet et un attribut.

On a vu plus haut que la définition philosophique n'avait d'application que dans les sciences; on pourrait ajouter : dans les sciences élémentaires, ou qui ont pour objet l'enseignement dans les écoles. On s'en est peu dans les livres, la forme concrète et

méthodique du langage, qui procède ainsi, a un aspect scolastique quelquefois rebutant. On a comparé le procédé qui consiste à définir les termes dont on fait usage à une nouvelle méthode syllogistique. En effet, les sciences modernes ont emprunté à cette forme vieille un physiognomique rébarbative, qui n'est pas sans quelque ressemblance avec l'antique philosophie en us. *La définition* a l'inconvénient grave d'emprisonner les idées dans des formules sèches, qui finissent promptement par ne plus présenter à l'esprit que de vagues abstractions; ces formules ont des avantages dont les sciences naturelles ne sauraient se passer. Dans les sciences morales, cet avantage n'existe pas : les mœurs ont des caractères si onduyants et si peu compressibles qu'on ne saurait les enfermer dans une règle, quelle que soit cette règle. Locke et Leibnitz étaient déjà de cet avis. « Définir, dit le premier, n'étant autre chose que faire connaître à un autre, par des paroles, quelle est l'idée qu'emporte le mot qu'on définit, la meilleure définition consiste à faire le dénombrement de ces idées simples qui sont renfermées dans la signification du terme défini, et si, au lieu d'un tel dénombrement, les hommes se sont accoutumés à se servir du prochain terme général, ce n'a pas été par nécessité ou pour une plus grande clarté, mais pour abréger. Car je ne doute point que si quelqu'un désirait connaître quelle est l'idée signifiée par le mot de canon, et qu'il lui dit que l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi bien le sens du mot qu'il a à l'observer exactement. Mais si, pour moi, on me dit que le canon, ou l'homme est une substance solide, étendue, qui a de la vie, du sentiment, un mouvement spontané, et la faculté de raisonner, je ne doute pas qu'il n'entendit aussi

exposaient en public, le lendemain des noces, la chemise de la nouvelle mariée pour prouver qu'elle était tachée de sang, et aujourd'hui encore bien des personnes naïves croient à la virginité d'une femme qui a perdu du sang pendant le premier acte conjugal. La ruse est ici des plus faciles, et une femme débauchée, voulant faire croire à sa vertu, ne manquera jamais de donner ce signe à un mari; mais un homme expérimenté ne saurait s'y laisser prendre. Le sang, lorsque réellement il s'en écoule, provient de la déchirure de l'hymen et aussi de la dilatation forcée de l'orifice vaginal; mais ce signe ne peut guère être observé chez les jeunes femmes, et il peut ne pas se manifester alors même que la femme est parfaitement vierge. L'hymen et l'orifice du vagin restent intacts et la consommation du mariage s'accomplit sans effusion de sang. Dans d'autres cas, au contraire, et sans aucun des faits de la part d'une femme déflorée, il peut y avoir effusion de sang lorsqu'il y a disproportion dans les organes. Quant à la virginité, elle se constate par la formation des parties sexuelles et l'expérience ne permettent aucun doute sur la résistance que présente souvent le premier congrès. Mais pourtant cette preuve est assez illusoire, et rien n'est plus facile que de simuler cette résistance; d'ailleurs elle peut varier à l'infini, à raison de l'âge, du tempérament plus ou moins humide, de l'époque du flux menstruel, de certaines maladies, telles que les fluxions, l'écoulement de la coque, de la formation plus ou moins reserrée des organes sexuels, des dimensions du pénis, et peut-être aussi des dispositions particulières de la jeune personne. La douleur est l'effet de la violence qu'on éprouve le sein virginal, dans le premier congrès, lorsqu'il y a de la résistance à vaincre; mais ce signe est très-équivoque, puisque cette résistance peut bien ne pas exister, sans que la jeune personne ait des devoirs, et que dans ce genre d'épreuve, la douleur pouvant être simulée, la fille la moins sage aura l'avantage sur celle qui s'est respectée et qui ne se croit pas obligée de recourir à la ruse pour couvrir une faute qu'elle n'a pas commise.

« Une fille ingénue, dit Sédillot, qui examine un autre ordre de preuves, a été comparée par les poètes à la fleur du matin; elle brille du plus vif éclat; un voile de pudeur couvre ses traits et sa personne; son maintien est modeste, ses regards sont pleins de candeur, un aimable coloris orne son visage, une ingénuité touchante règne dans ses discours, sa démarche est vive et enjouée. Celle, au contraire, qui s'est abandonnée aux danses, un tempérament érotique, perd la majeure partie de ces qualités; elle devient inquiète, dissimulée, triste; elle cherche la solitude... »

**DÉFLORÉ, ÉE** (dé-flô-ré) part. passé du v. Déflorer. Qui a perdu sa virginité : Une jeune fille déflorée.

— Fig. Qui a perdu sa fraîcheur, son attrait, son charme primitif : Un sujet défloré. Une idée déflorée.

— Bot. Qui a perdu ses fleurs, en parlant d'une plante. On dit plutôt DÉFLORÉ, qui a émis son pollen, en parlant de l'anthère : L'anthère est déflorée.

**DÉFLORÉMENT** s. m. (dé-flô-re-ma-nt — rad. déflorer). Action de déflorer; résultat de cette action.

— Féod. Droit de déflorer. Droit qu'avait le seigneur de déflorer les nouvelles mariées, et qui fut converti en prestation pécuniaire au xiv<sup>e</sup> siècle.

**DÉFLORER** v. n. ou tr. (dé-flô-ré — du lat. privat. dé, et de flor, florir, fleur). Faire perdre la virginité de : Déflorer une fille. On avertit une ville entière que, tel jour, un libéral, un roi, un héros, une jeune innocente (Fouquier).

— Par excès. Faire perdre la candeur pudique : Eloignez du vieil amoureux nos enfants, vos jeunes filles : rien que son odeur les déflorerait. (Froude).

— Fig. Enlever la fraîcheur, la candeur, le charme primitif à : Les lectures de société déflorent le génie et déflorent un ouvrage. (Rivarol). La publicité déflora les choses du cœur. (Lamart). Il est des esprits mal faits qui déflorient les œuvres de l'esprit et égarent le goût public. (Mme L. Colet).

Je vois l'esquif de Tyr, allant, rol des temples, Des vaisseaux de Colomb déflorer les conquêtes. (Sommer).

**Se déflorer** v. pr. Détruire sa virginité. — Perdre sa fleur : L'antère se déflora en émettant son pollen.

— Fig. Perdre sa fraîcheur, sa pureté : Les dînes les plus pures ne tardent pas à se déflorer dans un mariage mixte.

**DÉFLUER** v. n. ou intr. (dé-flû-é — du lat. défluer, de de, marquant origine, et de fluere, couler). Couler en bas, découler. Il inusté.

— Astron. Se dit d'une planète qui, après avoir passé en conjonction d'une autre planète, commence à s'en éloigner : Une planète qui déflue.

**DÉFLUXION** s. f. (dé-flû-ksi-on — rad. défluer). Action de défluer, de couler de haut en bas. Il inusté.

— Pathol. anc. Catarhe : Il ne craint ni les dents ni les défluxions. (Régulier).

« On dit aujourd'hui FLUXION, dans le langage ordinaire.

**DEFOË** (Daniel), célèbre romancier et publiciste anglais. V. FOË (ds).

**DÉFOLIATION** s. f. (dé-fô-li-a-si-on — du lat. de, privat., et folium, feuille). Bot. Terme scientifique par lequel on exprime la chute des feuilles, et l'époque à laquelle elle s'opère.

**DÉFONÇAGE** s. m. (dé-fon-sa-je — rad. défoncer). Agric. Action de défoncer un terrain; résultat de cette action : Un défonçage à cinquante centimètres de profondeur. Il On dit aussi DÉFONCEMENT.

— Techn. Opération de l'art du corroyeur, qui consiste à ramollir le cuir dans l'eau, puis à le frapper fortement, soit avec le talon d'un gros soulier appelé escarpin de boutique, soit avec une masse de bois nommée bigorne.

**DÉFONCE** s. f. (dé-fon-sè — rad. défoncer). Agric. Action de défoncer un terrain : Syn. de DÉFONÇAGE et de DÉFONCEMENT.

**DÉFONCÉ, ÉE** (dé-fon-sé — part. passé du v. Défoncer). Dont on a enlevé le fond : Terrain défoncé. Chapeau défoncé.

Pouffant de rire, à voir couler sa vie Comme le vin d'un tonneau défoncé. (Béranger).

« Dégradé, effondré : Une route défoncée par les pluies. Les petits chemins qu'il fallait traverser étaient défoncés. (Thiers). Les chemins sont défoncés, les ruisseaux griots. (Cormen).

— Agric. Fouillé et rempli de fumier ou de terre nouvelle : Un terrain défoncé. Un pré défoncé.

— Techn. Soumis à l'opération du défonçage : Cuir défoncé.

**DÉFONCEMENT** s. m. (dé-fon-sè-man — rad. défoncer). Action de défoncer; état de ce qui est défoncé : Le défoncement d'un tonneau.

— Agric. Labour plus profond que les labours ordinaires : Il est souvent avantageux de planter sur un défoncement nouveau. (Boss.) Les défoncements sont efficaces pour toutes les cultures. (Londet).

— Encycl. On défonce un terrain quand on lui donne un labour plus profond qu'à l'ordinaire, de manière à atteindre les couches inférieures du sol arable et même le sous-sol. Cette opération présente de très-grands avantages : elle rend le terre plus facilement perméable aux racines des plantes, plus perméable à l'air, aux eaux pluviales et même à la chaleur solaire, et favorise ainsi les conditions nécessaires d'une bonne végétation. Son utilité est surtout évidente pour les sols plus fertiles, composés uniquement de terre végétale, parce qu'elle met à l'air des terres mouillées et vierges, du terreau soluble ou plus apte à devenir tel et à nourrir les plantes qu'on lui confie. Elle s'applique aussi aux terres dans lesquelles l'argile est en excès; elle les rend plus perméables aux agents extérieurs, au moins pendant un certain temps.

« Très-souvent, dit Boss, il est avantageux de défoncer les sols qui renferment plusieurs nappes de terre disposées par couches, surtout ceux qui, après la terre végétale, présentent une couche d'argile ou de tuf, c'est-à-dire de pierre tendre, et ensuite de la marne. Ce sol sont très-fréquents et peuvent facilement par la doubleur de valeur. On voit des espèces de marais qu'un simple défoncement dessèche suffisamment pour les rendre propres aux productions des terres sèches. Il est cependant un cas où un défoncement peut être plus nuisible qu'utile : c'est lorsqu'un sol, qu'on ne veut cultiver qu'en blé ou autre céréale, n'a que cinq à six pouces ou au plus terre végétale, et que le dessous est une argile tendre, parce qu'alors on ramène la mauvaise terre à la surface. »

Le défoncement se fait à la charrue, à la bêche ou à la pioche. Le premier moyen est plus expéditif et plus économique; les autres sont plus lents, plus coûteux, mais donnent de meilleurs résultats. La profondeur à donner aux défoncements dépend surtout de la nature du sol; mais il faut aussi tenir compte des dépenses que nécessitent l'opération et des bénéfices qu'elle doit procurer. Une profondeur de 0m,65 suffit pour le plus grand nombre de cultures, même pour celle des bois. Dans les jardins potagers, les vergers, surtout en sol de remblais, on va jusqu'à 1 mètre et au-delà. Dans les sols légers, un défoncement à la bêche suffit pour atteindre le but qu'on se propose, parce que la terre, jetée à quelque distance, se divise et s'émiette; mais dans les terrains argileux ou caillouteux, il faut se servir de la pioche et de la pelle. Qu'on emploie, dit Boss, l'une ou l'autre de ces deux manières, il faut toujours exiger que les ouvriers fassent une jauge au moins de trois pieds, c'est-à-dire qu'il ait cette distance entre le point où ils travaillent et celui où ils jettent la terre, et veiller à ce qu'ils divisent ou mélangent les terres et à ce qu'ils ôtent toutes les grosses pierres, etc. Il est toujours plus coûteux, mais aussi toujours plus avantageux de les faire travailler à la journée, parce qu'à la tâche ils se dépêchent trop et recouvrent le terrain non défoncé, ce qu'ils appellent des chevels. »

On doit défoncer, autant que possible, au commencement de la rotation ou de l'assolement, et toujours avant l'hiver, afin que la terre ait le temps de s'émietter et de se tass-

ser par les pluies. Mais il est souvent mauvais de planter ou de semer sur un défoncement nouveau, surtout dans les terrains crayeux ou sablonneux, parce que la terre, trop meuble et non suffisamment tassée, ne retient pas l'eau et que les racines s'y dessèchent. Lorsqu'on veut opérer en grand, on emploie des charrues, appelées défonçuses ou défonceuses, construites de manière à pouvoir pénétrer à une bien plus grande profondeur que dans les labours ordinaires. V. DÉFONCEUSE.

Dans la plupart des vignobles, on défonce toutes les fois qu'on veut planter une nouvelle vigne; c'est ce qu'on appelle miner, dans certains pays. Dans ces cas, on ouvre ordinairement des tranchées dont la largeur et la profondeur varient suivant la nature du sol; les sols faciles à travailler ou prompts à se dessécher sont ceux que l'on défonce le plus profondément. Il est utile de faire trois ou au moins deux parts de la terre, afin qu'en la remettant dans la tranchée on puisse planter la meilleure à portée des racines. Pour les arbres fruitiers ou forestiers, on se contente de creuser un trou à l'endroit où l'on veut planter chaque pied. Dans ces cas, on met à part les trois couches de terre, pour les remettre ensuite dans l'ordre que nous indiquons à l'article PLANTATION.

**DÉFONCER** v. a. ou tr. (dé-fon-sé — du privat. dé, et de fond, — Le e prend une cédille devant un o ou un o, et devant un t, il défonça). Oter le fond de : Défoncer un tonneau, un baril. Défoncer un chapeau. Il se dit défoncer quelques pièces de vin pour les solifis. (Vieux). Le temps à autre, on défonçera une tonne d'hydromel pour reconforter les travailleurs. (E. Sue).

— Dégader, effondrer : Les pluies avaient défoncé les chemins. (Chateaub).

— Briser, enfoncer : Chut fit Aramis, vous marchez à défoncer les pavés. (Alex. Dumas). Il y avait entre autres un groupe de jeunes démons qui, après avoir défoncé le vitrage d'une fenêtre, s'étaient hardiment assis sur l'entablement. (H. Hugo).

— Par ext. Culbuter, en parlant d'une troupe : Ney accourut à liampa, tout sur le flanc de cette colonne russe. Dumore et sa cavalerie, qui la défonçèrent. (De Ségur).

— Agric. Fouiller à deux ou trois pieds de profondeur, entre les pierres, les gravais, et mettre du fumier ou de la terre nouvelle : Défoncer un champ, un pré. Faire un labour profond : Les machines aratoires défoncent le terrain, en le déchirant par de longs sillons. (Raspail).

— Mar. Défoncer une voile. La déchirer au fond, vers le centre, en parlant du vent : Le vent défonça les voiles.

— Techn. Défoncer un cuir. En termes de corroyeur, Le ramollir avec de l'eau, puis le frapper fortement avec le talon d'un gros soulier ou avec une masse de bois. On dit aussi FOULER.

Se défoncer v. pr. Être défoncé; perdre son fond : Un baril d'eau-de-vie qui s'est défoncé.

— So dégrader, s'effondrer : A la suite des fortes pluies, tous les chemins se sont défoncés.

**DÉFONCEUSE** s. f. (dé-fon-seu-ze — rad. défoncer). Agric. Charrue employée pour les défoncements. Il On dit aussi DÉFONCEUR s. m. — Techn. La charrue DÉFONCEUSE.

— Encycl. C'est en Angleterre qu'on obtient les défonceuses les plus parfaites. On les compose de deux corps de charrue placés sur une même ligne, mais à des profondeurs différentes, et dont le premier, plus élevé que le second, était aussi le plus petit et le plus faible. Le corps de charrue supérieur ne donnait qu'un labour superficiel; il séparait une tranche de terre et la renversait dans la raie qui était à côté; le second, descendant plus bas, soulevait la terre placée immédiatement au-dessous et la plaçait sur la tranche qui venait d'être renversée par le premier corps de charrue. D'après Thier, la plus grande profondeur qu'on put atteindre avec cet instrument, dans des terres de consistance moyenne, était de 16 pouces du Rijn.

La force de traction était considérable, et la défonceuse, bien que construite avec tous les soins désirables, ne pouvait résister longtemps. « Lorsque je calculai, dit Thier, les frais d'une telle charrue et de l'attelage, je trouvai que j'aurais obtenu à meilleur marché le même travail en faisant suivre la charrue par des hommes qui auraient labouré le fond de la raie avec la bêche. Lorsqu'il n'y avait pas de labours aussi profonds, deux charrues, dont la deuxième soit la première dans le même sillon, produisent un effet pareil. Je ne puis donc conseiller l'emploi de ce coûteux instrument, quoique dans bien des cas, surtout dans les sables, il puisse être très-utile. » Nous allons voir quels progrès a faits cette partie de la culture depuis une trentaine d'années.

Pour amener le sous-sol à la surface supérieure du champ, on se sert encore quelquefois de l'instrument que nous venons de décrire, et qui, dans le monde agricole, porte le nom de charrue Morton. Mais le plus souvent on lui substitue avec avantage la charrue Bonnet. Cet instrument ne diffère des charrues ordinaires que par son versoir, le quel doit offrir une inclinaison suffisante pour

ramener la terre du sous-sol à la superficie. On ouvre d'abord une raie avec la charrue ordinaire, et on fait suivre la même raie à la charrue Bonnet. La terre remonte sur le versoir de cette dernière, et, parvenu à une certaine hauteur, elle est renversée par la partie postérieure du versoir sur la bande de terre renversée par la première charrue. Avec ces deux instruments, on peut défoncer à une profondeur de 0m,45 à 0m,60; mais ce mode de défoncement ne peut être employé que dans des terres d'alluvion, ou la couche inférieure est très-riche.

Lorsqu'on défonce en laissant le sous-sol en place, ce qui est le cas le plus ordinaire, on se sert de préférence des défonceuses d'Smith, Read, Bazin, Guibal, et du défonceur de Grignon. Dans la charrue Smith, le soc est remplacé par une pointe et une tringle en fer d'aile; le versoir est supprimé. Dans les terres faciles à travailler, le défoncement s'opère avec assez de régularité; mais, dans les terres dures ou caillouteuses, la pointe seule trace son passage et l'aile devient presque inutile.

La défonceuse Read est une sorte d'arraire dont les roues, intégrées en diamètres, peuvent s'élever ou s'abaisser séparément. Le corps de charrue est remplacé par un simple soc fixé à l'extrémité d'une tige rectangulaire, qui s'éleve et s'abaisse à volonté. Le soc peut affecter deux formes; tantôt c'est une simple lame terminée par une ligne droite perpendiculaire à la direction de l'aile et un peu inclinée; tantôt la lame, tout en ayant la même forme, est surmontée de deux petits crochets. Les terres sont remplies de versoirs de chaque côté de la ligne verticale; tantôt enfin le soc est formé par une lame rectangulaire assez longue, se relevant sensiblement à partir de la tige verticale, et terminée antérieurement par une pointe en triangle isocèle, qui s'incline légèrement en arrière. Cette défonceuse présente à peu près les mêmes inconvénients que la précédente. Cependant, lorsqu'on emploie le troisième soc, ses défauts sont atténués. Les terres sont réellement défoncées, c'est-à-dire ameublé, parce qu'elles subissent un certain déplacement dans les couches inférieures. La charrue Bazin et le défonceur de Grignon sont de véritables scarificateurs, dont le travail est assez bon pour de petites profondeurs. La défonceuse Guibal est construite d'après un système tout différent. Elle se compose essentiellement d'une roue armée de deux rangées de fortes dents courbes. Cet instrument pénètre à une profondeur de 0m,35 à 0m,50 et fait un bon travail lorsque le sous-sol n'est ni pierreux ni trop compacte.

Toutes les défonceuses dont nous venons de parler doivent être précédées d'une charrue ordinaire, dont elles suivent la raie. Elles laissent la terre du sous-sol au fond de la raie, sans la mélanger avec celle de la couche arable primitive. Pour obtenir ce mélange, on peut se servir de la charrue brabantonne double, à laquelle on ne peut reprocher que son grand poids (elle exige six paires de bœufs).

Les charrues à vapeur sorties des ateliers anglais de MM. Howard et Fowler exécuteraient le même travail avec moins de frais; mais le prix très-élevé de ces ingénieux appareils les rendrait à peu près hors d'usage. On ne peut guère compter sur un grand nombre de cultivateurs français seraient en état de fournir. La défonceuse Guibal, lorsqu'elle n'est pas munie de sa palette inférieure, peut aussi être employée à mélanger le sol avec les couches supérieures, jusqu'à la partie supérieure de la roue et de la palette de chaque côté par la palette supérieure. Toutefois le mélange ne devient parfait qu'après d'autres façons.

**DEFORGES** (Philippe-Auguste PITTAUD-), auteur dramatique français, né à Paris le 5 avril 1805. Il fut admis dans l'administration des douanes après avoir fait ses études au collège Bourbon. À l'âge de vingt ans, il fonda à Bordeaux le *Kaléidoscope*; il écrivit ensuite dans les petits journaux de Paris et se tourna bientôt vers le théâtre. On lui doit un assez grand nombre de pièces, presque toutes composées en collaboration et appartenant pour la plupart au genre du vaudeville. Sa pièce de début, *Henri IV en famille*, data de 1828. Nous citerons à partir de cette époque : *La Perle de Mariembourg* (1828); *la Danseuse de Venise* (1834); *la Perichole* (1835); *Carmagnole* (1837) et le *Ramoneur*, écrits en société avec Théaulon. Avec M. de Leuven, il a donné : *Scaramouche* (1831); *Vert-Vert* et *Sophie Arnould* (1832), deux excellentes créations de Mlle Déjazet; *les Daiguènes* et *l'Aloué* (1833); *le Temple* (1834); *Farinelli* et *Esther* à *Saint-Cyr* (1835); *le Premier pas de Son Altesse, le Mari honoraire* et *le Père Lathuille* (1836); *Mari honoraire* (1839); un monologue, *Sous clef* (1844); et *Madame Cartouche* (1848); avec M. Vermond : *Lekain* à *Draguignac* (1839); et *Une nuit au séraïl* (1841); avec M. Dupont : *le Comte de Charolais* (1836); *Schubry* (1837); et *le Bergeron de Saint-Patrick* (1840); avec MM. Langlé et Vanderburck : *les Folies de La Fontaine*, en cinq actes (1842); avec divers : *la Flâneuse*, en un acte, et *Périsse la Clostière*, en trois actes (1855); *Une jambe anonyme*, en un acte (1859). Une des plus jolies pièces est celle qui a pour titre : *François*, ou *le Secret d'Etat*, vaudeville en trois actes, qui obtint beaucoup de succès en son temps (1838). Dans divers genres il a encore donné, en collaboration avec MM. de Livry et de Leuven : *Une aventure de Scaramouche*, opéra-bouffe

(1841), et avec M. de Leuven seul : *le Bijou perdu*, opéra-comique (1855); avec Ancelot : *le Tyran de café* (1841); avec Roche : *la Chute des folies* (1840); avec de Villeneuve : *Jean Bart*, pièce historique en cinq actes et neuf tableaux, à laquelle Eugène Sue n'a fait qu'un pas étranger (théâtre de la Gaité, 18 mai 1850); avec M. Gabriel : *la Butte des Moulins*, opéra-comique (1855); avec M. Laurencin : *Le 66*, opérette (1859). Dans ces dernières années, sa collaboration dramatique a été moins active que par le passé. Il prépare, à ce que l'on assure, un ouvrage sur le théâtre moderne. En 1830, M. Deforges entra dans les bureaux du ministère de la guerre en qualité de chef du secrétariat; en 1839, il a échangé cette position contre celle de chef du bureau des archives.

**DEFORIS** (Jean-Pierre), bénédictin français de la congrégation de Saint-Maur, né à Montroussin en 1732, exécuté à Paris en 1794. Il composa pour la défense de la foi une série d'ouvrages qui commencent par une réfutation de l'Émile de J.-J. Rousseau, travailla à la publication des *Conciles des Gaules* et à l'édition des *Œuvres de Bossuet* entrepris par les jésuites. La Révolution vint interrompre ses travaux, et Deforis se rangea parmi ses adversaires. Ayant été accusé d'avoir pris part à la constitution civile du clergé, il s'empressa de protester dans une lettre qu'il adressa à la *Gazette de Paris*, et dans laquelle il attaquait vivement le nouvel ordre de choses. Arrêté presque aussitôt, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté. Il mourut le dernier de la journée, faveur qu'il avait demandée pour pouvoir en porter les vêtements qui devaient mourir avec lui. Ses principales œuvres sont : *Réfutation de l'Émile de J.-J. Rousseau* (Paris, 1762, in-89), dont un oratoire, nommé André, a composé une partie; *Réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont* (1764, 2 vol. in-12); *Importance et obligation de la vie monastique* (1768, 2 vol. in-12); *Exposition de la doctrine de l'Église sur les vertus chrétiennes* (1776), etc. Les ouvrages de Deforis sont remplis de recherches curieuses, mais écrits dans un style diffus. Son édition des *Œuvres de Bossuet*, terminée par le libraire Lamy (Paris, 1772-1790, 19 vol. in-4°), lui coûta de longues recherches. Elle contient des sermons, des panegyriques et des lettres qui n'avaient point encore été publiées.

**DÉFORMATEUR, TRICE** adj. (dé-for-ma-teur, tri-se — rad. déformer). Qui déforme ou corrompt.

Substantiv. : Que de prétendus réformateurs, qui ne sont que des DÉFORMATEURS.

**DÉFORMATION** s. f. (dé-for-ma-si-on — rad. déformer). Altération de la forme : Les DÉFORMATIONS de la taille sont dues à des causes diverses.

— Encycl. Méd. On appelle déformation l'altération de la forme des organes, et hétéromorphie l'altération de la forme des éléments anatomiques. Le mot déformation ne s'applique donc qu'aux parties molles et visibles à l'œil nu. Plusieurs causes peuvent amener la déformation d'un organe : tantôt une partie s'atrophie, et la diminution de volume qui en résulte sur un point change complètement la forme et l'apparence normale; c'est ainsi que l'atrophie des muscles extenseurs de la main, que l'on observe fréquemment à la suite des coliques de plomb chez les peintres, constitue une déformation caractéristique. Il en est de même de l'atrophie des muscles de la face, qui survient après une hémiplegie faciale, de l'atrophie de certains muscles du pied dans le pied bot, et des muscles du membre inférieur dans la caxalgie. Tantôt certains organes prennent un développement exagéré, et l'hypertrophie, c'est-à-dire l'exagération de la nutrition de certains systèmes, produit aussi la déformation. Le mécanisme est absolument différent; mais, au point de vue de la forme, l'effet est le même. Quand l'hypertrophie porte essentiellement sur un système d'organes, la déformation est moins choquante; l'hypertrophie du bras droit et de la jambe gauche, chez les maîtres d'armes, l'hypertrophie de tout le côté droit et de la main gauche seulement chez les forgerons, l'hypertrophie des muscles de la jambe chez les danseurs, ne constituent que des déformations peu disgracieuses. Mais il n'en est plus ainsi quand la déformation résulte de l'hypertrophie exclusive d'un système d'éléments anatomiques normaux ou pathologiques : c'est le cas de toutes les tumeurs. Les tumeurs du sein, du corps thyroïde de la langue, de la glande parotéide, etc., etc., sont une cause de déformation qui parfois suffit, en l'absence de tout autre symptôme, pour appeler l'attention du chirurgien. Enfin, la déformation peut provenir d'une autre cause plus profonde que les précédentes, qui, par son mode de formation, ne présente avec elles que de lointaines analogies : c'est la déformation qui résulte d'une modification quelconque des rapports normaux des différentes pièces du squelette osseux. Ces modifications dans les rapports peuvent dépendre d'une maladie qui distribue son action sur plusieurs os à la fois, et dont la présence peut être révélée sur un seul os pris isolément. Le rachitisme a pour effet de produire dans les os une perturbation telle, qu'impuissants à rester à l'état de leviers

rigides, ils s'incurvent et paraissent sur plusieurs points absolument difformes. Mais cette sorte de déformation, quand elle porte sur les membres et surtout sur la colonne vertébrale, a reçu le nom de *déviations*. Quand un os est déformé, les fragments ne restent pas le plus souvent en contact. Tantôt ils chevauchent l'un sur l'autre, tantôt ils s'arcboutent et forment par leur point de contact un angle saillant dans un point ou dans un autre; la longueur et les diamètres transversaux du membre en sont modifiés, et c'est à cause de cette disposition nouvelle que la déformation est considérée comme un des signes essentiels des fractures. Mais la possibilité pour les fragments de rester en contact est liée à la déformation une valeur caractéristique dans les fractures. C'est surtout dans les luxations que la déformation constitue un signe de premier ordre. Le chirurgien observe alors des saillies et des dépressions anormales et un changement dans les rapports existant entre les saillies naturelles; c'est ce qu'on appelle la déformation de la région. Ainsi là où il devrait trouver le relief et la résistance de l'os, on ne trouve que des dépressions et une pression plus ou moins prononcée, tantôt dans un autre sens, se voit une saillie inaccoutumée; le relief de certains muscles et de certains tendons, le déplacement de certains plus grande à un certain niveau de l'articulation, l'éloignement ou le rapprochement de certaines saillies qui doivent, à l'état normal, présenter entre elles un rapport constant, tous ces signes coïncident avec une déformation plus ou moins apparente, et doivent être analysés avec soin. Enfin les changements dans la direction de l'axe du membre, et l'attitude qui lui imprime un mouvement de rotation plus ou moins étendu sur son axe, sont les symptômes les plus importants à faire soupçonner ou à déterminer une luxation.

**DÉFORMÉ, ÉE** (dé-for-mé) part. passé du v. Déformer. Dont la forme est altérée : Une taille DÉFORMÉE. Un chapeau DÉFORMÉ. Une chemise DÉFORMÉE. Il se dit aussi d'un sacré des Orientaux. *Bat ou Batul*, difforme de tant de maîtres. (Val. Parisot). En Angleterre, l'art ne peut produire que des fruits exotiques ou DÉFORMÉS. (H. Taïne).

**DÉFORMER** v. a. ou tr. (dé-for-mé — du privat. dé, et de forme). Altérer la forme de : Déformer un terrain, déformer la taille. Il a DÉFORMÉ son chapeau DÉFORMÉ. Les convulsions ont DÉFORMÉ cet enfant. (Acad.) Les mots tudesques s'altèrent aux mains latins, les altèrent, les DÉFORMÈRENT.

— Fig. Altérer, changer en mal, en laid : En littérature, ce sont les premières saveurs qui forment ou DÉFORMENT le goût. (J. Joubert). Les travaux littéraires DÉFORMENT avant tout une femme au moral que les travaux manuels ou physiques. (Ch. Lemoine). On ne forme pas le caractère de quelqu'un en le contraindre sans cesse : on le DÉFORME. (A. Daudot). Les voyages DÉFORMENT la jeunesse. (Bailly). Ce qu'on appelle nature dans l'homme, c'est l'homme tel qu'il est avant que la culture l'ait DÉFORMÉ et réformé. (H. Taïne).

— Absol. : Déformons, ne déformons pas. (V. Hugo).

**Se déformer** v. pr. Perdre sa forme naturelle ou habituelle : Mes soldes se sont DÉFORMÉS. Se tailler ses DÉFORMES. (Acad.) Le visage se DÉFORME, se fait se courbe. (Buff.)

**DÉFORTIFIÉ, ÉE** (dé-for-ti-fi-é) part. passé du v. Défortifier. Dont on a démolé les fortifications : Une ville DÉFORTIFIÉE.

**DÉFORTIFIER** v. a. ou tr. (dé-for-ti-fi-é — du privat. dé, et de fortifier). Démolir les fortifications de : Défortifier une place.

**Se défortifier** v. pr. Être défortifié : Cette place ne saurait se DÉFORTIFIER sans danger pour la sûreté de la frontière.

**DÉFORTUNE** s. f. (dé-for-tu-ne — du privat. dé, et de fortune). Mauvaise fortune succédant à un état de prospérité. Il Ce vieux mot ne forme pas double emploi avec infortune, car on peut naître dans l'infortune.

**DÉFORTUNE, ÉE** adj. (dé-for-tu-né — de défortune). Qui est tombé dans la défortune : Lasse et DÉFORTUNÉE, pourquoi mon cruel malheur me conserve-t-il si longtemps la vie? (V. H.)

**DEFOS** (David), jurisconsulte français, né à Castres, mort vers 1650. Il fut grand des études de son fils naturel. Il a publié : *Traité du comté de Castres, des seigneurs d'icelui et des droits féodaux que Sa Majesté a accoutumé d'y prendre et lever* (Toulouse, 1633).

**DEFOUETTÉ, ÉE** (dé-fou-é-té) part. passé du v. Defouetter. Livre defouetté.

**DÉFOUETTER** v. a. ou tr. (dé-fou-é-té — du privat. dé, et de fouetter). Techn. Oter le cuir d'un livre et en marquer les nerfs.

**DÉFOUR** IE (dé-fô-ur) part. passé in v. Défourir. Tiré hors de terre : Un trésor défouré. Des statues antiques défourées.

**DÉFOURIR** v. a. ou tr. (dé-fô-ur — du privat. dé, et de fourir). Faire régulariser (des déseignés). Tirer de terre, en parlant d'un ouvrage antique : Défourir un trésor. Défourir des vases antiques.

**DÉFOURNÉ, ÉE** (dé-fô-urné) part. passé du

v. Défourner. Tiré hors du four : Un pain DÉFOURNÉ trop tôt.

**DÉFOURNEMENT** s. m. (dé-fô-urnè-man — rad. défourner). Action de retirer du four : Le DÉFOURNEMENT du pain. Le DÉFOURNEMENT des briques.

**DÉFOURNER** v. a. ou tr. (dé-fô-urné — du privat. dé, et de four). Tirer hors du four : Défourner du pain, des gâteaux. Défourner des briques, de la chaux, des porcelaines.

— Absol. : Des gens enfournent, D'autres défournent. DÉFANÇER.

— Antonymes. Enfournier.

**DÉFOURNI, IE** (dé-fô-urni) part. passé du v. Défourner. Dégarni : Une ar